



Toulouse, le 28 octobre 2022

QUALITIA Certification réalise des audits de certification tierce partie, à ce titre, la gestion de l'impartialité, des conflits d'intérêts et la confidentialité est au cœur de notre système de management.

Pour cela, QUALITIA s'engage à :

- Traiter l'ensemble des demandes de manière équitable (quel que soit la taille de l'entreprise candidate)
- Engager l'ensemble des intervenants en matière d'impartialité et de confidentialité
- Identifier et gérer les conflits d'intérêts potentiels pour ne pas compromettre son indépendance par un engagement des collaborateurs à dénoncer toute situation qui pourrait créer un conflit d'intérêt.
- Décider des certifications en se basant exclusivement sur des preuves de la conformité, de manière juste et objective.
- Assurer une indépendance financière vis-à-vis de ses plus gros clients.
- Considérer comme confidentiel, toutes les informations obtenues ou créées pendant la réalisation des activités de certification

Un dispositif de préservation d'impartialité a été mis en place annuellement afin de :

- Vérifier l'absence de conflits d'intérêts (personnel interne et externe)
- Mesurer l'efficacité du système de management mis en place ;
- S'assurer de la fourniture objective et fiable de certification sans laisser des considérations commerciales, financières ou autres compromettre cette impartialité
- Effectuer une revue de processus d'audit complet : jusqu'à la prise de décision.

QUALITIA Certification s'engage à ne pas fournir à ses clients, des prestations de conseil en matière de système de management ou d'audit interne.

Directrice Certification  
Laetitia CLANET